

SOUTIEN À JOANN SFAR FACE AUX ACCUSATIONS DE DIFFAMATION DONT IL FAIT L'OBJET PAR LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRE (SGDL)

Les accusations de la SGDL sont **incompréhensibles, gravissimes, et révélatrices**.

Ces accusations sont **incompréhensibles** au regard de la teneur des propos de Joann Sfar, et du contexte dans lesquels ils sont intervenus.

Joann Sfar a été invité par Alexandra Bensaïd à parler de la situation des artistes-auteurs, dans le cadre de l'émission de France inter « On n'arrête pas l'éco » du 23 mai 2020. Il a été préalablement indiqué aux auditeurs qu'il intervenait expressément en sa qualité de président d'honneur de la Ligue des auteurs professionnels.

Il a ainsi tenu des propos désillusionnés sur la manière dont certains « organismes censés représenter les auteurs » s'acquittaient de leur mission de manière « paternaliste et corporatiste », et sur le fait que les artistes-auteurs étaient les seuls travailleurs qui n'étaient pas leurs propres représentants dans les organismes sociaux. Il a en outre critiqué l'utilisation des ressources de certains organismes au profit des auteurs.

Suite à ces propos, la SGDL a décidé d'attaquer en diffamation Joann Sfar, au motif, selon elle, que les propos de Joann Sfar incriminaient la manière dont elle distribuait les aides du fonds d'urgence du Centre National du Livre.

Cette interprétation des propos de Joann Sfar nous paraît complètement erronée.

Ces accusations sont **gravissimes**, car elles sont portées par une organisation dont l'objet même est la défense de la liberté d'expression des auteurs qu'elle représente, et qui pourtant conclut son communiqué en indiquant qu'elle se réserve la possibilité de reproduire ce type de procédure. Gravissimes car elles participent d'un processus d'intimidation d'un artiste-auteur intervenant expressément dans le cadre de l'exercice de sa liberté syndicale, garantie par la constitution, par la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, et de nombreux autres traités internationaux.

Ces accusations sont enfin **révélatrices**. Révélatrices de l'énorme problématique liée à la représentativité et à la représentation des artistes-auteurs en France, mise en lumière par le récent rapport de Bruno Racine. Au final, l'absence de règles démocratiques et claires sur le sujet conduit à la division des artistes-auteurs, et l'attitude de la SGDL est à ce titre particulièrement révélatrice.

La Guilde française des scénaristes a récemment mis en ligne un **document intitulé « Réinventer le droit des relations collectives des artistes-auteurs »** ([cliquez sur le lien](#)), pour lequel elle appelle tous les acteurs du secteur culturel, les parlementaires et pouvoirs publics à prendre connaissance pour venir clarifier ces règles.